

2006 a débuté par l'adoption, le 7 février, d'un texte décrivant les principes du groupe, ses objectifs, son fonctionnement et la manière de situer son action dans le contexte local.

Le groupe dispose maintenant d'un guide pour lui-même, mais aussi d'une référence dans ses contacts vers l'extérieur. Au delà de cet aspect formel, 2006 a été une année riche en actions et en enseignements.

ACTIONS

L'essentiel du programme 2006 a été réalisé et même dépassé dans certains cas. 10 séances de travail ou rencontres sur le terrain ont permis de préparer, réaliser et évaluer les actions menées.

- Visite de terrain au sentier n° 65 à Sart-Bernard (28 janvier)
- Action « propreté » à Sart-Bernard (18 mars)
- Finalisation et impression en cinq exemplaires de la carte du réseau de base des chemins et sentiers
- Soirée d'information publique avec l'association Sentier.be de l'Entre Sambre et Meuse (25 avril)
- Action de consultation des listes aux élections communales (juin) et analyse des réponses (novembre)
- Formation et balade « Lecture paysagère » à Maibelle (26 août et 17 septembre)
- Appui permanent au dossier « balisage touristique » de l'APPEL
- Participation au colloque « Itinéraires communaux verts » à Tournai (15 septembre)

REUNIONS PLENIERES

Cinq réunions plénières ont eu lieu, les 7/2, 31/5 (prolongée le 7/6), 20/9 et le 28/11. Sauf pour la dernière, les réunions se sont tenues à la maison communale.

Cette année, nous avons pu mettre en oeuvre l'engagement d'un retour systématique, via l'Echevin de l'environnement, sur les « dossiers » ouverts par le Collège. La situation de ces dossiers à la fin de l'année est résumée en page 3 (extraits des PV).

Ce point de retour a été souvent l'occasion d'aborder d'autres situations, de souligner de nouveaux constats. Ces constats ont mené à des sollicitations écrites vers le Collège.

Les discussions ont soulevé des échanges de points de vue sur des problématiques plus générales. On retiendra:

- la question de l'**emploi de matériaux de récupération** (déblai de construction, de travaux routiers) pour renforcer l'assise des chemins
- l'utilité d'une **signalétique** de chemins, complémentaire au balisage touristique
- la **gestion des bords de chemins**: entretien des haies; pulvérisation par herbicides des bords et de l'assiette de chemins contigus à des parcelles agricoles.
- le **respect des largeurs** officielles
- la question des **dégâts de débardage** dans les chemins en forêt (*orniérage*)
- la difficulté d'obtenir des informations suivies sur les **dossiers litigieux** (dossier « Vierge noire » notamment)
- le **rôle des citoyens** en matière d'entretien courant et de nettoyage

Enfin, on pointera un fait marquant: l'**action de consultation des listes** aux élections communales a suscité de fortes réactions externes tant ses modalités que sur sa légitimité. Le débat interne a permis de travailler des notions essentielles telles que l'autonomie, la composition du groupe et ses rôles, les relations au pouvoir.

BUREAU

Au cours de quatre réunions et via leurs contacts réguliers, les membres du Bureau ont assuré le suivi administratif et logistique des activités menées par le groupe. Ils ont également assuré la conduite de la dynamique collective du groupe (convocations, PV, expéditions, animation).

Le Bureau est aussi intervenu pour relayer les préoccupations émergeant du groupe ou des constats rapportés par ses membres ou par d'autres personnes. Ce fut le cas pour

- le suivi (resté sans réponse) concernant le chemin n° 56 à Sorinne, chemin sur lequel une intervention du groupe programmée en décembre 2005 n'avait, en dernière minute, pas été autorisée.
- un dépôt de pneus sur le chemin n° 5 à Maillen, situé sur la promenade n°7 de l'**APPEL** (problème résolu)
- des inquiétudes concernant une demande de suppression d'une portion du chemin n° 51 dans le bois de Sorinne.
- l'état des sentiers de l'intérieur de Courrière suite à un accident qui s'était produit sur l'un de ceux-ci.

En terme de relations extérieures, les membres du Bureau ont

- établi le contenu pour la présentation du groupe sur le site communal « Assesse, la nature partenaire » <http://www.nature-partenaire.be/assesse.taf?ldNav=112>
- noué des contacts avec des citoyens dans des communes limitrophes, avec des responsables de la **Régie des autoroutes**, ou d'autres associations.
- maintenu le lien avec le comité de rédaction du bulletin communal **Perspectives et Réalités** afin de publier un article dans chacune des quatre livraisons de l'année.

Certains membres du Bureau – comme d'autres membres du groupes d'ailleurs

- continuent à s'investir dans d'autres initiatives, comme la **Fête de mai**, la **Fédération francophone d'équitation** et une initiative publique en matière de protection du petit patrimoine.
- ont pris des initiatives personnelles et concrètes en faveur des chemins et sentiers.

BUDGET

Outre l'accueil de la plupart des réunions à la maison communale, la **Commune** a continué à prendre directement en charge les photocopies et les frais d'expédition liés aux réunions. Les assurances pour les activités ont aussi été sollicitées par la Commune. Enfin, sur les 2.500 euros du budget communal auquel le groupe a pu faire appel en 2006, environ 400 ont été sollicités par le groupe. Cette somme a été essentiellement engagée pour les activités (soirée Sentiers.be, balade architecture, colloque PICVerts), pour de la documentation et pour la cartographie. Cela représente 16% seulement du budget total théoriquement disponible en 2006.

MATERIEL AQUIS AU PROFIT DU GROUPE

-Un plan de la commune au 1/10. 000 format A0 + support d'exposition
 -Cinq plans de travail format A2
 -Livres (disponibles chez Patrick Colignon):

- Wegwijzer trage wegen. Editeur: **Trage wegen VZW**. 2005. Guide pratique pour des projets de revalorisation de chemins.
- Balades architecturales en province de Namur. Découvertes rurales en Condroz, Fagne et Famenne. Fondation rurale de Wallonie. 2005. Plaque illustrée.

SITUATION DES DOSSIERS « COLLEGE » au 20/09/2006 (dernier retour en réunion)

Dossiers aboutis

AS C 24

Localisation : Camousse.

Dépôt de pneus. Des contacts avec la DPE et la Spaque ont été entrepris par la Commune. Entre temps, le dépôt de pneus a été enlevé (sauf trois gros). Personne ne sait dire par qui. Le résultat est là.

SL C 55 (territoire de Gesves)

Le problème de broussailles a été résolu sans intervention du Collège. C'est une rencontre fortuite de M. Philippe Petit avec les ouvriers communaux de Gesves qui a permis de résoudre ce problème particulièrement important sur cette commune.

SL S 76

Localisation: Bethléem

Problème: ce sentier situé en lisière du bois est rempli de broussailles. Actuellement un autre chemin qui est parallèle à celui-ci est pratiqué par le public dans le bois communal.

Solution: feu vert du Collège, qui a mis son accord pour le placement d'une barrière sur le chemin emprunté actuellement, pour rétablir l'assiette historique.

Dossier en évolution

CR C25

Localisation : La Ramonette.

Problème : endroit de pénétration sur la prairie en montant n'est pas déterminé.

Solution : Une démarche va être entreprise incessamment au niveau de la STP. La réponse du STP signale que l'Altas fait foi. Philippe Petit a reçu copie de cette réponse. Paul Wattecamp pense que celui-ci va traiter le dossier, mais il ne peut dire s'il a un mandat officiel pour le faire.

SB S 65

Localisation: sur les Sarts

Problème : sentier disparu en prairie

Difficulté: la propriétaire n'habite pas la région

Solution: reprise des recherches de la propriétaire Mme Sprimont, éventuellement via le locataire. Avec l'accord de Mme Sprimont, négocier un passage alternatif sur le périmètre

du champ afin de ne pas couper celui-ci (difficulté d'exploitation agricole).

En l'absence de réponse à une première lettre, une seconde est envoyée à Mme Sprimont le 22 mai. (Note: il semblerait que ce dossier ait quelque peu évolué depuis le 20 septembre)

Dossiers pour lesquels aucune évolution n'a été communiquée

CR C10

Localisation : Ruisseau de Mière en bas de la ferme de Lizée.

Problème : passage marécageux en prairie, non marqué. Les promeneurs sont amenés à faire un détour sur terrain privé et passer par une prairie où il y a du bétail. Ils doivent franchir un obstacle (clôture électrique) avant de rejoindre le chemin public. Les promeneurs non avertis sont perturbés.

Difficultés: changement de propriétaire.

Solution: la commune négocie le passage pour résoudre le problème. Il faut attendre car le propriétaire n'est pas encore sur les lieux. Paul Wattecamp souligne que dans ce cas-ci, la Commune est demandeuse d'une solution.

SB C 24

Localisation : Chemin de la Vierge noire

Problème Le passage est possible. Les barrières ont été enlevées depuis longtemps mais chemin fort défoncé à certains endroits. L'assiette abîmée par le ravinement des pluies.

Solution : un avocat traite le dossier pour connaître le propriétaire du fond. Me Brusselmans reprend le dossier.

CO sans numéro.

Localisation. Servitude publique le long du chemin de fer entre Courrière et la N4 (viaduc de Sart-Bernard).

Problème La servitude est le long du talus. Elle n'est plus utilisée et dangereuse. le chemin actuel est un peu plus en retrait et sur terrain privé. Beaucoup d'ornières souvent remplies d'eau (assez fréquenté, surtout par quads et VTT)

Difficulté: peu probable que la SNCB accepte de remettre en état cette servitude. D'autre part intervenir sur le chemin actuellement utilisé (actuellement privé) est difficilement envisageable, hormis aussi des question de coût (cf longueur importante et mauvais état)

Solution (idéal) faire en sorte que le chemin actuel devienne public.